

L'Opinion publique, EN COLLABORATION. (Collection « Bibliothèque des Centres d'Études supérieures spécialisées »).
Un vol., 5½ po. x 9, broché, 447 pages — PRESSES
UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain,
Paris (VI^e), 1957 (1600 frs + T.L.)

Camille Martin

Volume 37, numéro 1, avril-juin 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001627ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001627ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, C. (1961). Compte rendu de [*L'Opinion publique*, EN COLLABORATION. (Collection « Bibliothèque des Centres d'Études supérieures spécialisées »). Un vol., 5½ po. x 9, broché, 447 pages — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (VI^e), 1957 (1600 frs + T.L.)]. *L'Actualité économique*, 37(1), 197–199. <https://doi.org/10.7202/1001627ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1961

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

établis en vue de faire obstacle aux conflits industriels. Que seront les contrats de travail de demain? Comment s'élaboreront-ils? Dans quelle mesure tiendront-ils compte des progrès technologiques? Le problème change totalement d'aspect selon que la cité industrielle de demain admet ou non des tiers lors des négociations ou au moment de mettre en pratique la convention collective. Quelle compétence faudra-t-il alors aux négociateurs et aux arbitres? Qui fera le choix entre les diverses alternatives? Ce sont là autant de questions lourdes de conséquences, qu'il faut étudier dès maintenant.

Camille Martin

Geografia de Venezuela (Tome I — El territorio nacional y su ambiente físico), par PABLO VILA. Un vol., 8½ po. x 11¾, broché, 454 pages, nombreuses cartes et illustrations. — MINISTERIO DE EDUCACION, DEPARTAMENTO DE PUBLICACIONES, Caracas, 1960.

Âgé de 80 ans, le professeur Pablo Vila vient de publier le premier tome d'une géographie du Venezuela qui en comprendra deux autres. Ce volume porte sur le milieu physique; le suivant traitera des milieux naturel et humain; le dernier, des activités humaines et de leurs perspectives d'avenir. Un travail énorme qu'un des maîtres de la géographie moderne, malgré son grand âge, espère mener à bon terme. Le premier tome fut terminé en 1955, le second est sous presse, et le troisième en préparation.

L'auteur trace d'abord un tableau d'ensemble du Venezuela: situation selon les parallèles et les méridiens, hydrographie, population, voies de communications. La première partie est ensuite consacrée aux problèmes des frontières envisagés sous leurs aspects géographiques, historiques et politiques. La deuxième partie, la plus longue, étudie les traits physiques du pays: la structure et le relief, le climat et l'hydrographie. Les spécialistes trouveront ici une description détaillée de chaque région morphologique, y compris la morphologie du littoral qui occupe plusieurs chapitres. Mais ils s'intéresseront peut-être encore davantage au climat et aux fleuves dont l'étude s'étend sur plus de la moitié du volume.

Le Venezuela nous intéresse, ne serait-ce que par son pétrole qui alimente aux trois quarts les raffineries de Montréal. Il est en pleine évolution démographique et sociale. Nous avons donc intérêt à mieux connaître sa géographie. La collection en cours de publication répond donc bien à nos besoins. Même ceux qui n'ont pas une connaissance parfaite de l'espagnol peuvent en tirer profit; l'auteur s'exprime avec clarté et sait utiliser des expressions géographiques voisines de celles de notre langue.

Benoît Brouillette

L'Opinion publique, EN COLLABORATION. (Collection «Bibliothèque des Centres d'Études supérieures spécialisées»). Un vol., 5½ po. x 9, broché, 447 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (VI^e), 1957. (1600 frs + T.L.).

Le centre de services politiques de l'Institut d'études juridiques de Nice a consacré sa deuxième session à l'opinion publique et le présent volume, dont il ne nous a malheureusement pas été possible de rendre compte plus tôt, réunit

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

la plupart des travaux présentés au cours de cette session. Le thème choisi est à la fois un thème classique et un thème nouveau: classique, complément de culture générale, en ce que depuis longtemps le «gouvernement d'opinion» fait l'objet d'études de la science politique et du droit public; nouveau et essentiellement contemporain, parce que jusqu'à présent il a toujours échappé à une étude systématique et complète. À ce point de vue, il ouvrait un large champ à l'inédit.

Dans une large introduction, M. Gaston Berger présente l'opinion publique comme un phénomène humain, et MM. Durbiac et Pontiel comme un phénomène historique. L'opinion publique est ensuite étudiée (première partie) sous forme d'essai de théorie générale, puis (seconde partie) à travers une série d'études particulières. La théorie générale s'édifie autour de la question de la formation de l'opinion publique (cours de MM. Lapierre, Lambert, Rivero), de ses moyens d'expression (cours de MM. Burdeau, Hugues, Terrou et J. Kayser), enfin de ses moyens d'extériorisation (cours de M. Girard). Quant aux diverses études d'opinion publique, elles font l'objet d'une présentation par M. Duverger. Celui-ci pose le problème de l'opinion, des partis et des élections. L'ouvrage s'intéresse ensuite à certains aspects particuliers de l'opinion publique en France (cours de MM. Chapsal, Mabileau, Pelloux), au Canada (cours de M. Falardeau), aux États-Unis (cours de M. A. Mathiot), en Pologne (cours de M. Rayski), en Yougoslavie (cours de M. Jovan Djordjevic) et enfin dans la communauté internationale (cours de MM. Paul de La Pradelle et Klineberg).

L'expérience canadienne, que rapporte le Directeur du département de la sociologie à l'Université Laval de Québec, offre de saisissants exemples des incidences des attitudes et des opinions collectives sur l'orientation du gouvernement d'un État. Au Canada, la dualité de cultures a déterminé la nature du gouvernement de la nation, les caractères de la constitution du pays, l'élaboration de sa politique interne et externe.

Après avoir noté quelques traits généraux du pays et de ses deux grands groupes constitutifs, l'auteur évoque la genèse de la Confédération canadienne, pour montrer en quel sens et jusqu'à quel point celle-ci a été la résultante d'un dialogue entre l'élément de langue anglaise et l'élément de langue française. Il considère ensuite «quelques moments particulièrement cruciaux de la vie canadienne, des moments de crise, où le pays a eu à définir le degré de son autonomie dans ses relations avec d'autres pays, tout spécialement avec l'Angleterre». Les plus dramatiques de ces moments ont été ceux où le Canada a eu à décider de sa participation ou de son degré de participation aux guerres. «Ces conjonctures ont obligé Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française à formuler leur conception respective de ce qu'était le Canada et de leurs responsabilités en tant que citoyens du pays. Or, à chacune de ces conjonctures, ces conceptions se sont révélées en opposition radicale. D'événement en événement, de période en période, se manifeste la double existence d'une conception française et d'une conception anglaise du Canada. Le gouvernement du pays n'a donc été possible que par la recherche d'un compromis toujours fragile.

En résumé, l'essai de M. Falardeau expose: la création de l'État canadien; la participation canadienne à la guerre du Transvaal; le projet de marine canadienne de 1910; la crise de l'enrôlement de 1917-1918; le plébiscite d'avril 1942, durant la seconde guerre mondiale.

Camille Martin

The Growth of Democratic Government, par DELBERT F. BROWN. Un vol., 6¼ po. x 9¼, relié, 117 pages.— PUBLIC AFFAIRS PRESS, 419, avenue New Jersey, S.E., Washington 3, D.C., 1959. (\$3.25).

En vérité, ce n'est que péniblement, donc lentement, que la démocratie s'est frayé un chemin à travers le monde. En effet, ce n'est pas une découverte des temps modernes. On retrouve des vestiges de démocraties dès avant l'ère chrétienne avec Athènes, Carthage et la République romaine. À cette époque, il n'était évidemment pas question de gouvernement représentatif, pas plus d'ailleurs que, beaucoup plus tard, à l'époque de la Venise des Doges et des Villes-États de l'Italie et de l'Allemagne. L'Islande en 930, l'Espagne (le royaume d'Aragon) en 1162, et l'Angleterre en 1265, sont les premiers pays à se donner un gouvernement représentatif. Après 1789, la France, les États-Unis, plusieurs pays d'Europe et d'Amérique latine suivent l'exemple. En fait, la formule du gouvernement représentatif est la véritable formule de démocratie, celle qui a fait éclater les cadres anciens.

Mais la démocratie est, paraît-il, une fleur assez délicate. Des 26 démocraties de 1918 (soit l'Europe entière, sauf la Russie), 13 seulement avaient survécu au début du deuxième conflit mondial. Depuis lors, plusieurs pays d'Asie et d'Afrique ont adopté des formes de gouvernement plus ou moins démocratiques. On peut d'ailleurs affirmer qu'en matière de démocratie les succès complets ont été plutôt rares.

La plupart de nos démocraties encore vivantes ont vu le jour durant le premier quart du siècle dernier. L'expérience est donc assez longue pour être valable, et il faudrait en tirer profit, ce dont on ne semble pas s'être beaucoup soucié jusqu'ici. Il est donc grand temps d'analyser et de comparer les résultats des divers types d'organisation démocratique, afin d'en éliminer les formules les moins heureuses et de concentrer ses efforts sur celles qui ont connu le plus de succès. Il se peut que l'avenir de la démocratie dépende dans une large mesure de l'usage que les hommes d'État sauront faire de l'expérience acquise. Si on veut que la démocratie survive, il faut qu'elle atteigne à l'efficacité maxima.

Camille Martin

The Challenge of Coexistence (A study of Soviet economic diplomacy), par MILTON KOVNER. Un vol., 6 po. x 9¼, relié, 130 pages.— PUBLIC AFFAIRS PRESS, 419, avenue New Jersey, S.E., Washington 3, D.C., 1961. (\$3.25).

Depuis la disparition de Staline, l'U.R.S.S. a abandonné sa politique d'agression ouverte envers l'Ouest au profit d'une politique volontairement vague et